



## APPRENTISSAGE PROFESSIONNALISATION INITIAL

SMIC horaire : 12,02 €/heure

Version janvier 2026

**Le temps de formation fait partie intégrante du temps de travail**

**Statut salarié = mêmes droits et mêmes devoirs** que les autres salariés de l'entreprise d'accueil

### CONTRAT D'APPRENTISSAGE

#### Qui peut prétendre à un contrat d'apprentissage ?

- Candidat(e)s de 16 ans à 29 ans révolus (sauf exception)
- Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- Bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (C.U.I)

#### La rémunération varie selon l'âge et l'année d'exécution du contrat

Simulation de base avec des montants bruts pour un 35h

Année du contrat	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27% 492,22 €	43% 783,90 €	53% 966,21 €	
2 <sup>ème</sup> année	39% 710,98 €	51% 929,75 €	61% 1 112,05 €	100% 1 823,03 €
3 <sup>ème</sup> année	55% 1 002,67 €	67% 1 221,43 €	78% 1 421,96 €	

### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

#### Qui peut prétendre à un contrat de professionnalisation ?

- Âge minimum : 16 ans

#### La rémunération varie selon l'âge et le cursus scolaire précédent

Simulation de base avec des montants bruts pour un 35h

Âge	% SMIC CLASSIQUE	% SMIC BAC PRO
- De 21 ans	55% 1 002,67 €	65% 1 184,97 €
+ de 21 ans	70% 1 276,12 €	80% 1 458,42 €
26 ans et +	100% 1 823,03 €	

## AIDES NATIONALES À L'EMBAUCHE POUR LES ENTREPRISES

Aides	-11 salariés	11 à 250 salariés	+250 salariés	Aides	-11 salariés	11 à 250 salariés	+250 salariés
1) Aide Pôle Emploi de + 26ans	✓	✓	✓	1) Aide unique employeurs qui recrutent en apprentissage	✓	✓	
2) Aide Pôle Emploi de + de 45ans	✓	✓	✓	2) Absence calcul effectif entreprise	✓	✓	✓
3) Réduction générale	✓	✓	✓	3) Réduction générale	✓	✓	✓
4) Absence calcul effectif entreprise	✓	✓	✓	4) Déductions fiscales TA	✓	✓	✓
5) Bonus alternant			✓	5) Bonus alternant			✓
6) Aide AGEFIPH	✓	✓	✓	6) Aide AGEFIPH	✓	✓	✓



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
**ACTION DE FORMATION / ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE**

Nombre de candidats limité à **15 par classe**



15 rue des oiseaux - 79460 MAGNÉ

05 49 35 39 01

contact@formations-marais.com

www.formations-marais.com

28 rue des Fougères - 17100 SAINTES

05 46 94 39 25

contact@clip-saintes.fr

www.clip-saintes.fr



# CONTRAT SUR 36h45

Version janvier 2026

**Le temps de formation fait partie intégrante du temps de travail**

**Statut salarié = mêmes droits et mêmes devoirs** que les autres salariés de l'entreprise d'accueil

**SMIC horaire : 12,02 €/heure**

**SMIC mensuel brut** pour un temps de travail de **36h45** : **1 898,55 €**

## CONTRAT D'APPRENTISSAGE

### Qui peut prétendre à un contrat d'apprentissage ?

- Candidat(e)s de 16 ans à 29 ans révolus (sauf exception)
- Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- Bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (C.U.I.)

### La rémunération varie selon l'âge et l'année d'exécution du contrat

Simulation de base avec des montants bruts pour un **36h45**

Année du contrat	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27% 512,61 €	43% 816,38 €	53% 1 006,23 €	
2 <sup>ème</sup> année	39% 740,43 €	51% 968,26 €	61% 1 158,12 €	100% 1 898,55 €
3 <sup>ème</sup> année	55% 1 044,20 €	67% 1 272,03 €	78% 1 480,87 €	

## CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

### Qui peut prétendre à un contrat de professionnalisation ?

- Âge minimum : 16 ans

### La rémunération varie selon l'âge et le cursus scolaire précédent

Simulation de base avec des montants bruts pour un **36h45**

Âge	% SMIC CLASSIQUE	% SMIC BAC PRO
- De 21 ans	55% 1 044,20 €	65% 1 234,06 €
+ de 21 ans	70% 1 328,99 €	80% 1 518,84 €
26 ans et +		100% 1 898,55 €



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
**ACTION DE FORMATION / ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE**



Nombre de candidats limité à **15 par classe**

